Description de stage

Date de mise à jour de la fiche :

Milieu de stage : Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Stage : Soins aigus psychiatriques, gestion du risque de violence et expertise légale

Catégorie : Obligatoire Optionnel En région Hors Québec

Durée : 3 à 6 périodes

Responsable du stage : Dre Anne-Marie Bouchard

Membre de l'équipe professorale :

Dre Anne-Marie Bouchard, professeure adjointe de clinique

Dre Marie-Michèle Boulanger, professeure adjointe de clinique

Dre Caroline Guérin-Thériault, professeure adjointe de clinique

Autres professionnels impliqués : Criminologues, travailleurs sociaux, psychologues et neuropsychologues, pharmaciens, infirmières et éducateurs spécialisés

Brève description ou présentation du service :

Durant son stage, le résident sera impliqué auprès d'une clientèle masculine ou mixte, aux prises avec une maladie psychiatrique grave, dans l'une des quatre situations suivantes :

- Faisant l'objet d'une demande d'expertise formulée par le tribunal;
- Usager admis à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel pour évaluation et gestion de leur risque de violence et dont certains actes pourraient être judiciarisés en cours de séjour;
- Suite à un transfert de mandat de la Commission d'examen de troubles mentaux en raison de leur profil de dangerosité intrahospitalier;
- Usager suivi en externe à l'INPLPP et nécessitant une réhospitalisation suite à une détérioration mentale dans la communauté.

Il est à noter que les patients sont souvent admis dans un état de désorganisation psychique et comportementale important, qui nécessite des interventions psychopharmacologiques de pointe et des mesures d'encadrement spécifiques.

À la fin de son stage de psychiatrie légale, le résident aura eu l'occasion de produire des expertises à la demande de la Cour (aptitude à comparaître, responsabilité criminelle). Il pourra poser et justifier succinctement les diagnostics aux axes I et II des patients admis et offrir un plan de traitement approprié, du moins pour la durée du séjour du patient sur l'unité. Le résident sera appelé, dans certains cas, à communiquer et défendre ses opinions et impressions cliniques devant différents interlocuteurs (collègues, avocats, juges ou autres).

Il sera amené à se familiariser avec le fonctionnement de la Commission d'examen des troubles mentaux. Il pourra produire un rapport d'évolution d'un patient ayant fait l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux en vertu de l'article 16 du Code criminel canadien.

Le résident sera également en mesure d'évaluer et de traiter des patients difficiles et/ou présentant un niveau accru de violence, au plan psychiatrique. Il discutera avec l'équipe de stratégies de gestion de l'agressivité immédiate, incluant l'utilisation des contentions, en accord avec la politique hospitalière. Il produira des rapports d'évaluation incluant des recommandations pour la prise en charge future. Il pourra produire une expertise visant à obtenir, le cas échéant, une ordonnance de traitement. Le résident sera appelé, dans certains cas, à communiquer et défendre ses opinions et impressions cliniques devant différents interlocuteurs (collègues, avocats, juges ou autres).

Il inscrira sa démarche clinique dans une pratique réflexive. De plus, le résident sera appelé à jouer un rôle de leader au sein de l'équipe multidisciplinaire, notamment en donnant les directions cliniques, mais également en fournissant de l'enseignement au personnel en place de même qu'aux divers intervenants déjà impliqués dans le traitement et/ou le suivi des patients admis en expertise.

Pour les résidents juniors, ce stage offre de nombreuses occasions de compléter des activités professionnelles confiables.

Ce stage offre une exposition générale à la psychiatrie légale et aux soins aigus qui serait enrichissante pour tous les résidents, et particulièrement pour le résident se dirigeant vers une pratique de psychiatrie générale ou en région périphérique.

Capacité d'accueil

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
Junior	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Senior													

Organisation du stage

Nombre de jours/semaine	Programme	Milieux possibles	Nombre de périodes *
1 jour	Université de Montréal (cours et supervision)	-	11 périodes (septembre à juin)
4 jours	Services internes	Unité C1 et C2 Possibilité d'unité de réadaptation E1 ou E2 selon le superviseur	13 périodes
Variable	Services externes	Clinique d'évaluation du risque de violence	13 périodes

* 1 période équivaut à 4 semaines

Milieux de stage	Superviseurs
Unités C1 et C2	Patrons responsables

Fiche technique (à titre indicatif*)

Nombre de nouveaux cas évalués par semaine :	0 à 2
Nombre d'heures de supervision individuelle :	8-10
Prise en charge :	
▪ À l'interne	12
▪ À l'externe	N/A
Catégories diagnostiques les plus fréquemment rencontrées	Schizophrénie, trouble schizoaffectif, maladie affective bipolaire, troubles de l'utilisation de substances, troubles de personnalité
Possibilité d'implication en recherche à temps partiel	Non
Possibilité d'un stage à temps partiel	Non
Bref sommaire des particularités	Il est possible d'adapter le stage aux intérêts du résident, en fonction du superviseur. L'unité C1 est une unité mixte qui sert d'unité d'expertise pour les femmes (environ la moitié des lits). Les autres lits sont consacrés à des patients en soins aigus. L'unité C2 est une unité masculine qui offre des soins aigus aux patients de l'INPLPP ainsi qu'aux patients en provenance d'autres hôpitaux au Québec (contrats de service et transferts de mandats de la CETM). Les psychiatres peuvent également être amenés à faire des expertises psychiatriques pour des patients d'autres unités de l'INPLPP, soit après leur transfert de lit ou à même leur unité d'origine. Certains psychiatres participent également à la Clinique d'évaluation du risque de violence, évaluant le niveau de risque de patients à la demande d'autres hôpitaux et milieux cliniques.
Description des activités d'apprentissage offertes durant le stage	Participation aux divers séminaires (club de lecture, cas complexes, présentations scientifiques, colloques et autres) Le résident aura aussi l'occasion, s'il le souhaite, de participer à : clinique d'évaluation du risque de violence, psychiatrie légale en milieu de détention, clinique d'expertise en externe, comités du CMDP et de la Recherche.
Dernières publications de cette équipe de stage	

Coordonnées

Personne à contacter pour vérifier la disponibilité :	Mélanie Giroux
Courriel	Melanie.giroux.pinel@ssss.gouv.qc.ca
Numéro de téléphone	(514) 648-8461 # 1585

Responsable du stage :	Dre Anne-Marie Bouchard
Courriel	anne-marie.bouchard.med@ssss.gouv.qc.ca
Numéro de téléphone	(514) 648-8461 # 1585

Secrétariat :	Mélanie Giroux
Courriel	Melanie.giroux.pinel@ssss.gouv.qc.ca
Numéro de téléphone	(514) 648-8461 # 1585